PROJET DE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2020

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2020

I – Note de conjoncture économique p. 3

II – Orientations budgétaires de la Communauté d'Agglomération p.14

A – Etat rétrospectif des dépenses et recettes 2015-2019 p.14

B – Evolutions prévisionnelles pour 2020 p15

C – Tendances du budget de fonctionnement 2020

1. Les recettes de fonctionnement p.16
Chapitre 70 – produits de services, du domaine et ventes diverses p.16
Chapitre 73 – Impôts et taxes p.16
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations p.17
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante p.17
Chapitre 002 – Excédent ou déficit reporté p.17

2. Les dépenses de fonctionnement p.18
Chapitre 011 – Les charges à caractère général p.18
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés p.19
Chapitre 014 – Atténuations de produits p.19
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante p.19
Chapitre 66 – Charges financières p.19

D – Section d'investissement p.21

I – NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE

Année 2019

1. CONTEXTES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le premier semestre 2019 a été marqué par une dégradation assez nette de l'environnement économique international, sous la conjonction de plusieurs facteurs. Au-delà du fait que certaines grandes économies avancées sont quasiment au plein emploi, ce qui limite leurs possibilités de croissance, les tensions protectionnistes se concrétisent progressivement, faisant fléchir le commerce mondial. En particulier, la Chine et l'Allemagne ont vu leur activité nettement ralentir, sans qu'il soit possible à ce stade de distinguer précisément ce qui relève de raisons conjoncturelles ou de causes plus structurelles. À l'impact direct de l'escalade des droits de douane s'ajoutent les incertitudes sur l'issue des négociations commerciales. Ces incertitudes se cumulent avec les interrogations sur le Brexit mais aussi sur l'orientation des politiques économiques en Italie, en Espagne, en Allemagne ou aux États-Unis, et peuvent générer de l'attentisme, notamment en matière d'investissement des entreprises.

Dans ce contexte, les politiques monétaires sont à nouveau très accommodantes mais leur marge de manœuvre est réduite. Les politiques budgétaires soutiennent quant à elles – certes à des degrés divers – la demande intérieure dans nombre d'économies avancées. Les climats des affaires sont d'ailleurs actuellement plus favorables dans les secteurs « abrités » (services, construction, commerce) que dans l'industrie. Malgré ces soutiens, les prévisions de croissance d'ici la fin de l'année 2019 sont revues à la baisse pour la plupart des partenaires économiques de la France. En particulier, l'activité économique resterait atone en Allemagne et en Italie. Le PIB de la zone euro progresserait de 0,2 % au troisième comme au quatrième trimestre, et de 1,2 % en moyenne annuelle en 2019 (après +1,9 % en 2018).

En revanche, le scénario macroéconomique pour la France est quasiment inchangé par rapport à la Note de conjoncture de juin (avec une croissance prévue de +0,3 % chaque trimestre d'ici la fin de l'année, et de +1,3 % en moyenne annuelle en 2019 après +1,7 % en 2018). Cette résistance tient surtout à la demande intérieure : l'investissement des entreprises bénéficie comme dans d'autres pays de conditions favorables, notamment les taux d'intérêt bas, tandis que celui des administrations publiques est dopé par le cycle municipal ; la consommation privée profite quant à elle – certes graduellement, compte tenu d'un taux d'épargne encore élevé – du retour de la confiance des ménages en lien avec la vigueur du pouvoir d'achat (+2,3 % prévu en 2019). Au-delà des mesures de soutien budgétaire, cette vigueur reflète aussi celle de l'emploi (plus de 250 000 créations nettes d'emploi prévues sur l'année 2019) : le taux de chômage poursuivrait donc sa baisse de l'ordre de 0,1 point par trimestre et s'établirait à 8,3 % en fin d'année.

Les aléas internationaux susceptibles d'affecter – surtout à la baisse – ce scénario sont nombreux. Pour l'instant, le commerce extérieur français n'apparaît pas trop affecté par les tensions protectionnistes et les exportations seraient portées, en fin d'année, par

d'importantes livraisons aéronautiques et navales. Mais il pourrait l'être davantage si, par exemple, la demande intérieure allemande venait à faiblir. En outre, notre scénario est établi sous l'hypothèse conventionnelle d'un Brexit « ordonné ». Il est difficile à ce stade de quantifier l'effet à court terme d'un éventuel Brexit sans accord au 31 octobre, compte tenu notamment des perturbations que cela risquerait de causer sur les chaînes d'approvisionnement de certaines entreprises.

Source : Point de conjoncture INSEE 2019

2. CONTEXTES REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

Les éléments qui suivent sont issus de « La conjoncture économique et sociale dans le Grand Est et ses territoires #12 » du CESER Grand Est, 12 novembre 2019. Le constat est fait d'une situation économique contrastée et de difficultés sociales persistantes.

Au 2ème trimestre 2019, la croissance de la zone Euro s'est réduite à 0,2% : l'économie allemande est en régression, la crise politique italienne s'aggrave, les incertitudes liées au Brexit sont plus fortes que jamais, la tension commerciale entre la Chine et les Etats-Unis se poursuit...
Si la production industrielle chute, les effets récessifs qu'elle engendre ne semblent pas se propager à l'ensemble des secteurs. La réaction des Etats et de la BCE pour soutenir l'activité contribue à éloigner le risque récessif mais pose la question des effets de ces politiques sur la stabilité financière, notamment au regard de la fort probable inflation des déficits budgétaires.
Dans ce contexte difficile, sur un an, la France fait un peu mieux que ses voisins, même si le PIB a progressé deux fois plus lentement que l'année précédente (1,3% contre 2,5% au 2ème trimestre 2018). L'économie du Grand Est est impactée bien que certains indicateurs enregistrent de bons résultats.

Le Luxembourg est toujours moteur de l'emploi frontalier. En 2005, on comptait 60 000 navetteurs vers le Grand-Duché. Aujourd'hui, 106 197 habitants du Grand Est s'y rendent quotidiennement pour travailler (6 000 de plus en seulement un an). Les prévisions pour 2035 annoncent 150 000 frontaliers.

Le Grand Est continue d'exporter massivement avec 65,8 milliards d'€ en un an. Le **commerce extérieur régional** ne cesse de progresser depuis 5 ans. Les ventes vers le Royaume-Uni, 2ème partenaire commercial après l'Allemagne, dopées par l'anticipation du Brexit, continuent leur ascension (+27% sur un an) et celles en direction des Etats-Unis, 6ème partenaire explosent à +41%. L'export agricole et agro-alimentaire régional poursuit sa croissance depuis 2018 (+5,6% sur un an), tout en restant, avec 9,2 milliards d'euros, en-deçà de leur niveau de 2013 (9,6 milliards d'euros). Si la valeur des exportations agricoles et agro-alimentaires reste la plus faible en valeur du Grand Est, on note une augmentation de 14.5% des exportations haut-marnaises de ces secteurs par rapport aux 4 trimestres précédents.
Toutes activités confondues, la Haute-Marne est le département qui exporte le moins et est le seul avec la Moselle à avoir reculé par rapport à l'an dernier.

La **construction** demeure à la peine. On observe depuis un an un retrait de la construction résidentielle à un niveau régional et national. Ces 12 derniers mois, 25 100 constructions de logements ont été commencées dans le Grand Est, soit une baisse de 7% par rapport à l'an dernier. Cette diminution s'explique notamment par le recul des logements collectifs. La construction non résidentielle atteste d'une timide reprise ce trimestre, après un recul d'une année (-6%).
En Haute-Marne, les constructions résidentielles autorisées sont en progression de 22%, mais les constructions commencées ces 4 derniers trimestres sont en chute de 34% par rapport aux 4 trimestres précédents. Les constructions non résidentielles commencées ces derniers 4 trimestres sont en recul de 14% par rapport aux 4 trimestres précédents.

En ce qui concerne la **création d'entreprises**, un peu plus de 41 000 entreprises ont vu le jour dans la région, soit une progression annuelle de 13.7%, presque à la hauteur de la croissance nationale (+15.9%).
L'ensemble des départements du Grand Est affiche une progression annuelle allant de 9 à 20% ; l'augmentation étant largement due aux micro-entreprises et aux entreprises individuelles. Cela témoigne à la fois d'un dynamisme mais également d'une fragilité du tissu économique, d'autant que les défaillances sont en hausse depuis 2018. Les créations dans le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration sont soutenues, tandis que celles dans l'industrie affichent un rythme plus modéré. Cependant, la région, avec seulement 5.3% des créations nationales (contre 7% en 2010) reste en retrait par rapport à son poids économique. Si la Haute-Marne reste le département où il se crée le moins d'entreprises (841 au cours des 12 derniers mois sur les 41 010 à l'échelle de la région), l'évolution montre une progression de + 16% par rapport aux 12 derniers mois.

On constate également davantage de **défaillances d'entreprises**. Ces 4 derniers trimestres, le nombre de redressements ou de liquidations judiciaires dans la région croît de manière significative (+7,1%), alors que l'augmentation est plus mesurée à l'échelle nationale (+1,4%). Tous les secteurs d'activités sont concernés, à l'exception de celui de la construction. Hormis les Ardennes et le Bas-Rhin qui affichent moins de défaillances que sur les 12 derniers mois, tous les autres départements montrent une progression des défaillances d'entreprises. En Haute-Marne elles sont au nombre de 101, en progression de 12.4%. Dans la Marne et l'Aube, elles augmentent de 5.3 et 4.4%.

L'emploi salarié privé n'a pas retrouvé son niveau de 2010. Sur un an, 10 zones d'emplois du Grand Est, dont la totalité de la Haute-Marne, enregistrent une diminution de l'emploi alors que la plupart des autres zones d'emploi présentent un solde positif. Les territoires de Commercy, Neufchâteau, Saverne témoignent d'augmentations annuelles de leur emploi à hauteur de 2%.
En pente douce depuis 3 ans, la progression de l'emploi salarié privé s'est atténuée depuis un peu plus d'un an. Entre le 2ème trimestre 2017 et le 2ème trimestre 2018 on observait une progression de 20 000 postes. Sur les 4 derniers trimestres, elle se limite à 5759 emplois de plus.
Les services portent presque à eux seuls la création d'emploi salarié avec +0.7% soit 5375 postes sur un an. Le commerce voit son emploi reculer pour la 1ère fois depuis presque 4 ans, avec -837 emplois sur un an. La construction se redresse depuis 2 ans, plus fortement cette dernière année avec +2% soit 2172 emplois créés.
Enfin, l'érosion de l'emploi industriel se poursuit avec – 951 postes sur un an. Près de 36 000 intérimaires, bien qu'exerçant dans le secteur industriel, sont comptabilisés dans les services. 36 000, c'est aussi le nombre d'emploi perdus dans l'industrie depuis 8 ans.
Le Grand Est est la région de France qui perd le plus d'emplois intérimaires ce trimestre.

Avec 10 000 demandeurs d'emploi de moins en un an, le **chômage régional** est à la baisse.
Le taux de chômage recule encore en région, affichant son taux le plus bas depuis 2008 avec 8.1%. On constate cependant de fortes disparités entre les territoires ; les taux varient de 5 à 11% selon les zones d'emploi. La durée moyenne d'inscription à Pôle Emploi augmente inexorablement, avec + 23 jours en un an (soit 644 jours au 2ème trimestre 2019).
L'ensemble des départements du Grand Est présente une amélioration de leur marché de l'emploi, à l'exception des Ardennes. La Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle affichent le meilleur recul du chômage avec -3.6% chacune pour les catégories A B et C.

Le 1er trimestre 2019 marque une rupture car on constate pour la 1ère fois depuis 4 ans en région une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois de moins de 25 ans. En Haute-Marne leur nombre ne bouge cependant pas. Il diminue même dans l'Aube, la Marne et la Meuse.
La demande d'emploi des séniors en région est figée depuis un an. En Haute-Marne elle augmente sur un an de 1.12%, mais est en diminution au 2ème trimestre 2019.

En ce qui concerne **la précarité**, au 31/03/2019 on note une légère baisse du nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active sur Grand Est, mais 3 départements présentent une augmentation, la Marne, le Bas-Rhin et la Haute-Marne qui affiche la plus forte progression de ses allocataires sur un an, avec +1.9%.

3. LE MARCHE DU TRAVAIL

a. Etat des lieux du chômage sur le territoire

Voici le tableau d'évolution du taux de chômage, en comparaison avec l'année précédente :

	Département	**Région**	**France**
1er trimestre 2018	8.3%	8.8%	8.9%
2ème trimestre 2018	7.9%	8.7%	8.8%
1er trimestre 2019	7.5%	8.2%	8.4%
2ème trimestre 2019	7.1%	8.1%	8.2%

Taux de chômage Marne Moyenne (Saint-Dizier / Vitry-le-François)*	2ème trimestre 2018	1er trimestre 2019	2ème trimestre 2019
	9.8%	9.2%	**8.8%**

**Les chiffres du 3ème trimestre ne sont pas encore connus*

Source Pôle Emploi de Saint Dizier

-0.6% en un an pour la France métropolitaine
-0.6% en un an sur la Région Grand Est
-0.8% en un an sur le département de la Haute-Marne
-1% en un an sur le bassin d'emploi Marne Moyenne (St-Dizier/Vitry)

Si le taux de chômage du territoire Marne Moyenne connait une plus nette diminution que sur les autres échelles territoriales, il demeure toujours supérieur aux taux observés sur ces différents périmètres.

b. Saint-Dizier et son arrondissement :

A fin septembre 2019	Arrondissement de Saint Dizier	Saint Dizier Der & Blaise	Demandeurs QPV à fin octobre 2019 *
Cat A*	3267	2805	697
Cat B*	993	878	261
Cat C*	1769	1496	154
Cat ABCDE*	6711	5810	1112

**Pour la zone Quartier Politique de la Ville, ce sont les derniers chiffres communiqués*
Source : Pôle Emploi de Saint-Dizier

***Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi*
***Catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e.de 78 heures ou moins au cours du mois)*
***Catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)*

***Catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), sans emploi*
***Catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (contrats aidés).*

On totalise 6711 demandeurs d'emploi pour l'arrondissement de Saint-Dizier, contre 7023 un an plus tôt, soit une baisse de 4.4%. Les demandeurs d'emploi du Quartier Politique de la Ville (QPV) de Saint-Dizier représentent 16.5% du total des demandeurs de l'arrondissement de Saint-Dizier. Leur part reste constante d'une année sur l'autre.

c. Etude des Besoins de Main d'Œuvre sur le bassin de Saint-Dizier et comparaison avec l'emploi régional

L'étude en Besoin de Main d'œuvre permet de montrer les tendances concernant les prévisions de recrutements de l'année 2019.

1590 projets de recrutements apparaissaient pour l'année 2019, avec 52.8% de part de difficulté à recruter et 32.1% d'emplois saisonniers.

Les métiers les plus recherchés sur le bassin apparaissent dans les secteurs du commerce, de l'animation, de l'agriculture et de la mettalurgie. Plus d'un tiers des projets de recrutement concernent 10 métiers dans les secteurs précités. Ils nécessitent de faibles à moyens niveaux de qualification, sauf dans la métallurgie, où le 1er métier le plus recherché par les employeurs concerne des ouvriers qualifiés.

L'emploi salarié dans le Grand-Est poursuit sa tendance légèrement haussière et le bassin de Saint Dizier semble suivre petit à petit son exemple puisque le taux de chômage a baissé d'un point en un an. Le taux de chômage du bassin de Saint Dizier reste cependant un peu au dessus de la moyenne régionale (+ 0.6 point).

4. LA SITUATION ECONOMIQUE LOCALE

a. Emploi et insertion

. Plateforme internet dédiée à l'emploi

Depuis mai 2018, la Communauté d'agglomération propose une plateforme internet dédiée à l'emploi local. Elaboré par *Jobijoba Institute*, ce portail est mis à disposition des demandeurs d'emploi et des entreprises. Il concentre l'ensemble des offres d'emploi, de stage, de formation et d'apprentissage présentes sur internet, et met en avant celles proposées dans un rayon de 50 km autour de Saint-Dizier : https://espace-emploi.saint-dizier.fr/.

Les objectifs sont multiples : aider et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel en optimisant leur recherche, rendre les employeurs du territoire plus visibles tout en leur permettant d'accéder directement à un vivier de candidats. En 2019, 213 comptes utilisateurs ont été créés.
37 recruteurs y ont créé un compte, et déposé 120 annonces de recrutement. Une nouvelle vague de sensibilisation de cette action auprès des entreprises du territoire est prévue début 2020.

. Mise en œuvre du plan territorial d'animation des clauses d'insertion.

La Communauté d'agglomération Saint-Dizier Der et Blaise a décidé il y a 2 ans de lancer sa stratégie « Emploi-insertion ». Dans ce cadre, la collectivité a travaillé à la mise en place d'un plan d'actions pour dynamiser les clauses d'insertion sur le territoire.

La clause d'insertion est un levier efficace et sécurisé juridiquement pour promouvoir l'emploi local et développer des liens entre le monde de l'économie et celui de l'insertion. La commande publique permet de faciliter l'accès à l'emploi des personnes qui en sont privées.
C'est une démarche volontaire qui contribue au recul du chômage et participe au développement économique du territoire.
La collectivité s'efforce de généraliser cette démarche à l'ensemble de ses marchés et de sensibiliser les autres donneurs d'ordre du territoire.
16 marchés sont déjà clausés pour la période 2019/2020, soit 14 420 heures programmées.
6 donneurs d'ordres sont d'ores et déjà impliqués : OPH, Plurial Novilia, Ville de Saint Dizier, Agglomération Saint Dizier Der & Blaise, Commissariat des Armées et Centre Hospitalier de Montier en Der.
Une convention est en cours de signature avec la Région Grand Est pour clauser les marchés en lien avec territoire.
Un chantier a démarré en 2019, l'extension de de l'EHPAD de La Porte du Der avec 3 890 heures programmées et déjà 5 200 heures réalisées pour 25 bénéficiaires. Les autres marchés devraient débuter début 2020.

. Animations des partenaires de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

Une des missions de la collectivité est de fédérer les acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi. En réponse à leur besoin, l'Agglomération initie en 2019 une 1ère rencontre avec la SIR (Section d'Information et de Recrutement de l'Armée de l'Air, conviant 25 professionnels de l'accompagnement. L'objectif était de faire découvrir les métiers de l'Armée de l'Air aux professionnels de l'emploi, de l'insertion et de la formation afin qu'ils puissent sensibiliser leurs publics à cette possibilité d'orientation professionnelle.
La BA 113, premier employeur du territoire est parfois en difficulté de recrutement sur certains profils. Elle procède à environ 130 recrutements par an, notamment de nombreux jeunes avec de faibles niveaux de qualification et sur des métiers sédentaires : ce qui peut correspondre aux profils des bénéficiaires accompagnés dans les structures du territoire.
La collectivité réitérera ce type d'événement en 2020, en proposant d'autres thèmes aux participants.

b. L'entrepreneuriat sur la Communauté d'agglomération

i. L'Espace Créateurs d'Entreprises

L'Espace Créateurs d'entreprises (ECE) qui a ouvert ses portes en 2013 totalise 29 bureaux occupés à 38% et 9 ateliers occupés à 78%. Le taux global d'occupation de la pépinière d'entreprises est de 47% en Décembre 2019 avec 11 entreprises locataires.

Sur la totalité de l'année, 19 entreprises ont été présentes.
En 2019, 8 locataires ont quitté l'ECE :

- TPE Gestion Conseil, Txpérience, OB Solution et IDESIA ont pris « leur envol » et se sont installés dans de nouveaux locaux à Saint-Dizier
- Léon GROSSE, hébergé à titre exceptionnel, a quitté les 3 bureaux occupés car leur mission de suivi de chantier de la BAMAS est terminée
- RED-LINE a été expulsé et RETRAVAILLER a trouvé une autre solution pour effectuer ses formations
- FRENCHI FAMILI met entre parenthèses son activité.

5 jeunes entreprises ont fait leur entrée :

- FRED-O-FRITES, foodtruck à base de produits frais et locaux
- OPTIMA BUSINESS SCHOOL, école de commerce niveau Bachelor (bac+3) – promotion de 12 élèves, en contrat d'alternance dans des entreprises locales

- CENTRAL TRANSYLVANIA, vente en ligne de produits alimentaires et artisanaux en provenance de Roumanie
- Paule BRAYER, Mandataire Judiciaire privé à la protection des majeurs
- PBSD Patrice Brayer Solution Drone, prestations par drone en photogrammétrie et thermographie

L'espace de coworking est fréquenté par plusieurs jeunes entreprises dans les domaines suivants : cours d'anglais pour enfants, community manager, développeur Web, création graphique, projet d'activité touristique et artistique.

ii. Incubateur de projets

	Résultats atteints au 20/12/2019
Nombre de personnes accompagnées	89
Nombre de personnes accompagnées en ZUS	7
Créations d'entreprises	40

41% des entreprises suivies par l'incubateur en 2019 ont été créées par des femmes. 7 personnes sont issues du quartier prioritaire ce qui représente 8% des personnes accompagnées ; part plus faible qu'en 2018.

Les personnes accompagnées par l'incubateur sont adressées majoritairement par les conseillers Pôle Emploi (44%), et également par prescription personnelle, la Mission Locale, l'Espace créateurs d'entreprises et l'Agglomération, et par le réseau.
3 des 5 nouveaux entrepreneurs installés cette année à la pépinière sont passés par l'incubateur.

La fréquentation de l'incubateur est cyclique et traditionnellement suit inversement la courbe de la reprise du marché du travail. En début d'année 2019, le nombre de personnes accompagnées était faible comparativement aux autres années. En milieu d'année, la tendance s'est inversée. L'arrivée d'un nouveau responsable de l'Incubateur corrélée au renforcement de la communication Pépinière / Incubateur sur les réseaux sociaux et à la mise en place de réunions d'informations régulières « Info Flash » sur les dispositifs d'accompagnement ont permis aux outils dédiés à l'entrepreneuriat de mieux rayonner et inciter les porteurs d'idées à franchir la porte de l'incubateur.

Des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat sont menées avec une classe de BTS NDRC du lycée Saint-Exupéry et une classe de seconde du lycée ESTIC.

Après 5 ans d'existence, le taux de pérennité des activités accompagnées par l'incubateur est de 74%.

iii. Concours Start'up Lycée

Après 4 éditions réussies du concours « La Start up est dans le Pré », le territoire a choisi d'innover en proposant une édition spécialement réservée à des lycéens. L'objectif est de les sensibiliser à l'entrepreneuriat en les faisant travailler sur un projet de création d'activité dont le thème retenu en 2019 était « *Les lycéens d'aujourd'hui imaginent Saint-Dizier de demain ».*

Cette 1ère édition du concours Start'up Lycée a rencontré un franc succès avec la participation de 140 lycéens repartis en 27 équipes projets et accompagnés par une vingtaine de coaches bénévoles et l'équipe éducative de l'ESTIC sur Saint-Dizier durant les 2 jours de l'évènement, les 26 et 27 septembre 2019.

La Start'up Lycée a récompensé les projets suivants :

1. **TPC – Transports Public Connecté** : mise à disposition des chargeurs de téléphones dans les abris bus en utilisant une énergie propre (panneaux solaires)
2. **SAIN SERRE** : serre collaborative destinée aux particuliers (location de parcelles) et permettant la rencontre des générations (transmission de la passion de cultiver)
3. **BIO WALL CITY** : conception et vente de panneaux isolants écologiques (à base de végétaux) et décoratifs pour maison
4. Coup de cœur du jury pour **VET' KIDs** : box de vêtements enfants de 2 à 12 ans avec un système d'abonnement
5. Spécial « coup de cœur de la Direction du Développement Economique et de l'Emploi » pour le projet **I.A. STAGE** : application mobile permettant de mettre en relation entreprises et demandeurs de stage.

Cet évènement a également mobilisé 10 partenaires qui ont soit subventionné l'organisation, soit apporté une aide matérielle ou attribué des lots à tous les participants et aux équipes gagnantes.

c. Faits marquants de 2019

i. Industrie et service à l'industrie

L'année 2019 célèbre 3 anniversaires d'entreprises, chacune symbole de l'économie du territoire :

HACHETTE ET DRIOUT fête ses 150 ans. Adossé au groupe CIF depuis 2 ans, le fleuron historique de Saint-Dizier emploie plus de 400 salariés, réalise 50 M€ de chiffre d'affaires dans 4 unités de production, 3 fonderies et un atelier d'usinage. 70% de sa production est exportée.

Prestataire de service industriel spécialisé dans les automatismes et les métiers de l'électricité industrielle, **ELECTROINDUSTRIE** fête ses 70 ans. Entreprise familiale, elle intègre le groupe VINCI Energie en 2001 et emploie une cinquantaine de salariés.

Symbole de l'économie internationale du territoire, le constructeur japonais de mini-pelles hydrauliques **YANMAR** fête ses 30 ans. En 2019, il ouvre un centre logistique dans l'ancienne friche industrielle MANATHAN International. L'entreprise dont la production croit, emploie 480 salariés, dont une centaine en intérim. Elle développe de plus en plus de machines à partir de composants d'origine européenne. En 2018 elle réalisait un chiffre d'affaires de près de 230 Millions d'euros.

Parmi les investissements industriels importants on note ceux de **GHM Sommevoire** qui injecte près de 5 Millions d'euros dans le réaménagement de son site afin d'optimiser les flux, la construction d'un nouveau bâtiment et l'acquisition de nouvelles machines. Elle édite également un nouveau catalogue rassemblant les produits d'éclairage, des mats historiques réadaptés afin de tenir compte de la législation sur les nuisances lumineuses, aux luminaires inédits à la pointe de la technologie.

Le groupe **SLF** qui détient FBM, Fonderies de Brousseval et Montreuil, et Fonderie GHM (Wassy) investit massivement en 2019.

Le groupe a racheté **Drumel Industrie**, société ardennaise spécialisée dans l'usinage de série, afin d'élargir son offre de service en fonte pour le matériel ferroviaire roulant.
FBM démarre la construction d'un nouvel atelier noyautage qui sera opérationnel en 2021 et renforce son outil de production.
Fonderie GHM renforce également ses capacités de parachèvement.

Quant à la **Société des Fonderies de Saint-Dizier**, elle procède au remplacement des silos de bentonite et de silice afin de moderniser son process et réduire très considérablement les échappements de poussières.

La **BAMAS** d'EDF exploitée par CYCLIFE (ex Socodei) démarre son activité en 2019 et connait une montée en puissance opérationnelle à l'automne 2019. Elle emploie sur site près de 25 salariés.

CELTEX France, filiale de l'entreprise italienne CELTEX spécialisée dans la production de papiers absorbants, implantée à Chamouilley engage des investissements pour un montant de 4.5 Millions d'euros en 2019. Elle conforte ainsi une position stratégique sur le marché français et européen du tissu et papier absorbant en implantant une 3ème ligne de production. D'autres projets sont à l'étude.

Le territoire attire également en 2019 une école privée, **OPTIMA BUSINESS SCHOOL**, qui ouvre en septembre 2019 un Bachelor (Bac +3) en alternance aux métiers de la négociation commerciale.

Simultanément, l'inquiétude persiste au sujet de la pérennité **d'YTO France**. Des signaux très inquiétants se multiplient en fin d'année et menacent les 43 emplois du site.

Le début d'année 2019 est marqué par une inquiétude forte sur la restructuration annoncée du groupe **SAINT-GOBAIN PONT A MOUSSON**, dont un des sites emploie plus de 180 personnes à Bayard sur Marne. Une attention toute particulière aux évolutions de la situation de cette entreprise emblématique du territoire est mise en place.

L'année 2019 est également marquée par l'élaboration du projet **TERRITOIRE D'INDUSTRIE** sur le périmètre de la quasi-totalité de la Maison de la Région St Dizier Bar le Duc. De multiples groupes de travail réunissant des entreprises du territoire, les collectivités locales, les services de l'Etat et de la Maison de la Région ont abouti à la signature d'un contrat de territoire prévoyant plusieurs actions à mener sur 4 ans. L'intérêt pour l'agglomération et ses acteurs économiques est de contribuer à une dynamique de réflexion et d'action sur une échelle territoriale plus large.

ii. Commerce

Le centre-ville :

La convention « Action Cœur de Ville » signée avec l'Etat en 2018, prévoit la redynamisation du centre de Saint-Dizier avec notamment la création d'un nouveau cœur commercial, et la modernisation du marché couvert. Le projet est entré en phase opérationnelle, avec notamment :

- Une première opération prévue pour la halle du marché et l'aménagement des espaces publics attenants, avec le déménagement du marché dans un espace provisoire à partir de début janvier 2020. Cet équipement, plus adapté aux besoins actuels des commerçants et consommateurs, doit permettre de proposer une offre plus riche et diversifiée, avec une ouverture plus fréquente dans la semaine. Il est

positionné comme un futur lieu de convivialité et de rencontres, proposant également des espaces de petite restauration et dégustation.
- La mise en œuvre du programme immobilier défini pour la réalisation du nouveau cœur commercial (espaces commerciaux, bureaux, hôtellerie).

Le centre-ville compte 266 cellules commerciales dont 45 étaient vacantes en octobre 2019. Avec un taux de vacance de 16,9%, le phénomène de vacance commerciale progresse depuis 2016. La progression de la vacance constatée à Saint-Dizier s'intensifie davantage que dans des villes de taille similaire en France. Ainsi les « petites villes moyennes » ont un taux moyen de vacance de 13,44% selon l'étude PROCOS 2019 des centres-villes commerçants.

Les mouvements de cellules au centre-ville sont réguliers et les données évoluent au gré des mois. A noter, entre autres, l'ouverture de plusieurs établissements de restauration et bars : deux bars à vins dans le centre (la « **CABANE A CANONS** » et de «**L'IN VIN CIBLE** »), deux enseignes de restauration rapide (**FRENCH TACOS ST DIZIER** et **MYTACOS MY BURGER**), , l'ouverture d'un magasin de producteurs locaux « **LE PANIER CHAMPENOIS** » sur la place du petit Bourg, la fermeture de l'épicerie spécialisée « Arôme Café ».

D'autres enseignes ont déménagé pour s'agrandir comme (**SMOK&CO**) spécialisée dans la vente de cigarettes électroniques rue Gambetta.

Le lunettier Net Looks a fermé ses portes tandis que l'enseigne Bijoux tendances a été remplacée par un constructeur de maisons individuelles : **MAISON ALSEBAT**.

TXPERIENCE, spécialisée dans la vente de thé ainsi qu'une enseigne de tatouages **DIONY'S ART,** se sont installés dans la galerie Marius Cartier, derrière David Hache.

Le salon de coiffure barbier **MAUVAIS GARCON** installé Place du Général de Gaulle a ouvert ses portes en avril.

La Zone Commerciale du Chêne Saint-Amand :

Sur les 83 emplacements commerciaux, 2 cellules sont actuellement vacantes.

En 2019, plusieurs projets ont vu le jour avec l'installation de différentes enseignes : boulangerie **MARIE BLACHERE** dans l'ancienne cellule LA HALLE AUX CHAUSSURES, nouvelle enseigne du multifrais à prix discount **MANGEONS FRAIS** implanté dans la cellule adjacente, la **MAISON DE LA LITERIE** à côté de BUREAU VALLEE, et enfin l'enseigne **MY KITCHEN** qui propose des équipements de cuisine, salle de bains, dressing et verrière à côté de Gémo.

Zone du Val d'Ornel :

Le Zone commerciale du Val d'Ornel compte 78 emplacements commerciaux en 2019. Lors du recensement effectué par le service développement économique au mois d'octobre, on comptabilisait 13 locaux non occupés, représentant un taux de vacance de 16.6 %. En comparaison avec 2018 ce chiffre reste stable (16.4%).

A noter sur cette zone, le développement par CHT d'une galerie commerciale en face de la boulangerie 280°.

Les **Meubles Hustin** ont fermé leurs portes début 2019 et un nouveau bowling, le **SP 52** a ouvert mi-octobre. La jardinerie change d'enseigne : JARDILAND laisse place à Magasin Vert.

On peut également souligner la création d'un atelier de fabrication de pizzas à Villiers en Lieu qui alimente des machines de distribution automatiques de pizzas sous à l'enseigne **Pizzao**.

Concernant les circuits courts, 2019 a été une année marquante en termes de dynamisme puisque la commune de Saint-Dizier a bénéficié de l'ouverture d'un nouveau magasin de producteurs « **Au Panier Champenois** » regroupant plus de 70 producteurs locaux dans un périmètre d'une cinquantaine de km autour de Saint-Dizier.

Ces producteurs proposent une vaste gamme de produits : fruits, légumes, viandes, fromages, oeufs, bières, huiles, farines, conserves, foie gras, biscuits, produits cosmétiques et domestiques, pain,…

En parallèle, **La Ruche qui dit Oui** a cessé son activité puisque sa responsable est devenue la présidente du nouveau magasin Au Panier Champenois.

Enfin, plus de 20 producteurs locaux ont proposé, le temps d'un week-end avant les fêtes, leurs produits dans une boutique éphémère du centre-ville de Saint-Dizier avec des animations musicales et de dégustation qui ont attiré de nombreux visiteurs et consommateurs.

II – ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

A - ETAT RESTROSPECTIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015/2019

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	2018	BP 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	**5 107 130,29**	**7 566 152,61**	**7 766 963,68**	**7 549 605,11**	**8 569 640,12**
60	dont achats et variations de stocks	834 975,88	2 219 838,48	2 478 010,20	2 403 351,55	2 585 608,00
61	dont services extérieurs	1 721 922,21	2 954 084,62	3 430 033,76	3 397 402,82	4 027 439,12
62	dont autres services extérieurs	2 425 198,70	2 268 801,42	1 712 831,00	1 713 557,00	1 980 627,00
63	dont impôts, taxes et versements assimilés	125 033,50	123 428,09	146 088,72	322 943,07	398 470,44
	012 CHARGES DE PERSONNEL	**3 891 562,61**	**19 315 063,02**	**19 453 206,43**	**18 705 035,81**	**20 118 271,91**
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	**12 622 040,00**	**3 638 151,22**	**3 571 002,79**	**3 029 480,99**	**3 068 000,00**
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**4 537 557,46**	**5 774 390,71**	**6 578 800,60**	**9 886 112,69**	**10 338 467,71**
	66 CHARGES FINANCIERES	**486 237,71**	**625 247,15**	**552 468,52**	**539 885,54**	**715 000,00**
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	**132 039,50**	**427 915,90**	**39 595,41**	**4 722,69**	**9 500,00**
	022 DEPENSES IMPREVUES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**160 000,00**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	**0,00**	**37 346 920,61**	**37 962 037,43**	**39 714 842,83**	**42 978 879,74**
	023 VIRT A LA SECTION D'INVESTIST / AUTOFINANCEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 531 713,67**
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	**247 023,12**	**3 646 404,14**	**243 685,08**	**339 164,06**	**400 000,00**
	TOTAL DES PRELEV. AU PROFIT DE LA SECTION D'INV.	**247 023,12**	**3 646 404,14**	**243 685,08**	**339 164,06**	**9 931 713,67**
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**247 023,12**	**40 993 324,75**	**38 205 722,51**	**40 054 006,89**	**52 910 593,41**

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	2018	BP 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	**5 107 130,29**	**7 566 152,61**	**7 766 963,68**	**7 549 605,11**	**8 569 640,12**
60	dont achats et variations de stocks	834 975,88	2 219 838,48	2 478 010,20	2 403 351,55	2 585 608,00
61	dont services extérieurs	1 721 922,21	2 954 084,62	3 430 033,76	3 397 402,82	4 027 439,12
62	dont autres services extérieurs	2 425 198,70	2 268 801,42	1 712 831,00	1 713 557,00	1 980 627,00
63	dont impôts, taxes et versements assimilés	125 033,50	123 428,09	146 088,72	322 943,07	398 470,44
	012 CHARGES DE PERSONNEL	**3 891 562,61**	**19 315 063,02**	**19 453 206,43**	**18 705 035,81**	**20 118 271,91**
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	**12 622 040,00**	**3 638 151,22**	**3 571 002,79**	**3 029 480,99**	**3 068 000,00**
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**4 537 557,46**	**5 774 390,71**	**6 578 800,60**	**9 886 112,69**	**10 338 467,71**
	66 CHARGES FINANCIERES	**486 237,71**	**625 247,15**	**552 468,52**	**539 885,54**	**715 000,00**
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	**132 039,50**	**427 915,90**	**39 595,41**	**4 722,69**	**9 500,00**
	022 DEPENSES IMPREVUES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**160 000,00**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	**0,00**	**37 346 920,61**	**37 962 037,43**	**39 714 842,83**	**42 978 879,74**
	023 VIRT A LA SECTION D'INVESTIST / AUTOFINANCEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 531 713,67**
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	**247 023,12**	**3 646 404,14**	**243 685,08**	**339 164,06**	**400 000,00**
	TOTAL DES PRELEV. AU PROFIT DE LA SECTION D'INV.	**247 023,12**	**3 646 404,14**	**243 685,08**	**339 164,06**	**9 931 713,67**
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**247 023,12**	**40 993 324,75**	**38 205 722,51**	**40 054 006,89**	**52 910 593,41**

B - EVOLUTIONS PREVISIONNELLES POUR 2020

De façon générale, la construction du budget primitif pour 2020 amorcée depuis plusieurs mois, est guidée par une volonté constante d'optimiser autant que possible la section de fonctionnement afin de dégager un autofinancement à la hauteur des projets d'investissement, et ce sans augmenter la pression fiscale sur les entreprises et les ménages.

Cet exercice s'avère complexe dans la mesure où il doit, dans le même temps, tenir compte des politiques publiques ambitieuses portées par le territoire pour lesquelles des marges de manœuvre financières sont nécessaires : poursuite d'une action culturelle dynamique et différenciante, mise en œuvre de la stratégie de développement économique, déploiement de la politique en matière de petite enfance, etc…

De plus, les transferts de compétences successifs et la montée en puissance de certaines d'entre elles impliquent de renforcer la structuration et l'organisation des services intercommunaux, ce qui impacte en particulier la masse salariale de la collectivité (en partie prise en charge par la Ville de Saint-Dizier dans le cadre de la mutualisation des services).

Enfin 2020 sera également marquée par le transfert des compétences eau potable et eaux pluviales urbaines à l'Agglomération, effectif depuis le 1er janvier et impliquant :

- La mise en place de trois budgets annexes distincts pour suivre la compétence eau potable (un pour la régie, un pour les DSP avec transfert de droit à déduction TVA et un pour les DSP sans transfert de droit à déduction TVA),
- Le versement, en 2020, d'une dotation initiale au profit du budget annexe dédié à la régie, remboursable avant le 31 décembre 2020,
- Une procédure de calcul de transfert de charges pour la compétence eaux pluviales urbaines, gérée quant à elle dans le budget principal.

C - TENDANCES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

- **Les principales recettes de fonctionnement**

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et vente diverses

Ce chapitre retrace les recettes inhérentes aux services tarifés de l'Agglomération, et en particulier celles relatives à la billetterie culturelle, à la vente des repas portés à domicile, à la fréquentation des crèches. La reprise de la gestion de la crèche du centre-ville de Saint-Dizier au 31 décembre 2019 jusqu'à présent gérée par la Caisse d'Allocations Familiales, fera progresser ce chapitre dans la mesure où les familles règleront désormais directement l'Agglomération.
Ce chapitre permettra par ailleurs d'encaisser le remboursement de la dotation initiale versée au budget annexe de la régie d'eau potable.

Estimation 2020 : 3 640 000.00 €
Pour mémoire BP 2019 : 3 305 717 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Les prévisions proposées ci-dessous sont construites selon l'hypothèse d'un maintien des taux de fiscalité à leur niveau de 2019, à savoir :

- CFE : 23.31 %
- TFB : 2.5 %
- TFNB : 4.77 %
- TH : 11.35 %
- TEOM : 11 %

Au regard de l'évolution de l'indice des prix de la consommation harmonisé (CIPH), les présentes estimations sont basées sur une revalorisation de bases de l'ordre de 0,9 % par rapport à celles de 2019. (hors CVAE, TASCOM et IFER par lesquelles les sommes perçues en 2019 devraient être reconduites).
Ce chapitre devrait progresser par rapport à 2019, en particulier en raison de l'attribution de compensation due par la Ville de Saint-Dizier qui devrait augmenter en 2020, pour participer aux charges de structure croissantes de l'Agglomération.

Estimation 2020 : 31 400 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 31 139 820 €

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

La dotation globale de fonctionnement de l'Agglomération (composée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation) poursuivra sa progression en 2020, en raison de l'augmentation du CIF consécutive à la l'inversion de la mutualisation des services avec la Ville de Saint-Dizier, mais de façon plafonnée à 110 % par rapport à l'année passée (depuis la réforme de 2019). De budget primitif à budget primitif, la dotation globale de fonctionnement progresse de 100 000 Euros pour atteindre 5,7 millions en 2020.

Les recettes de ce chapitre progresseront par ailleurs sensiblement du fait des recettes escomptées de la Caisse d'Allocations Familiales pour la gestion directe de la crèche du centre-ville de Saint-Dizier et de celle des structures du Pays du Der en année pleine (reprise en régie mi-2019).

Enfin, de Budget Primitif à Budget Primitif, les compensations d'exonérations fiscales perçues de l'Etat s'amélioreront en 2020, en raison d'une sous-estimation des crédits inscrits en 2019.

Estimation 2020 : 9 600 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 8 319 274 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre retrace les revenus des immeubles comme ceux liés aux loyers appliqués aux occupants de l'Espace Créateurs d'Entreprises, à ceux de la gendarmerie de la Porte du Der, de la Trésorerie de Wassy, aux locations de la salle des Fuseaux. Il semble prudent de minimiser ces crédits par rapport à ceux inscrits en 2019 pour tenir compte des recettes réellement encaissées en 2019.

Estimation 2020 : 300 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 370 000€

Chapitre 002 – Excédent ou déficit reporté

Comme l'an passé, il est prévu de reprendre dès le vote du budget primitif les résultats de l'exercice N-1.
Un excédent d'environ 6.250 millions d'euros devrait ainsi pourvoir être inscrit à ce chapitre supérieur.

Estimation 2020 : 6 250 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 9 028 735.12 €

- **Les dépenses de fonctionnement**

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Dans la continuité des années passées, l'objectif reste de contenir autant que possible ce chapitre en grande partie affecté au fonctionnement des services de l'Agglomération, mutualisés avec la Ville de Saint-Dizier. Ce chapitre intègre, en partie, l'assiette du remboursement de ces services mutualisés par la Ville de Saint-Dizier.

2020 sera néanmoins marquée par une hausse très nette de ce chapitre, de plus de 7 %, dont plusieurs lignes de crédits seront impactées par :

- La reprise en gestion directe de la crèche du centre-ville de Saint-Dizier et celles du Pays du Der en année pleine : plutôt que de verser une subvention d'équilibre à ces structures, l'Agglomération prend désormais directement en charge leurs dépenses de fonctionnement, mais en encaisse par ailleurs les recettes.

- La reprise en gestion directe du centre socio culturel de Saint-Dizier (les charges sont refacturées entièrement à la Ville de Saint-Dizier via l'attribution de compensation).

- La mise en œuvre de la stratégie de développement économique : en 2020, seront inscrits des crédits d'études notamment pour réaliser un état des lieux des commerces en milieu rural, pour l'analyse financière des entreprises stratégiques ou encore un benchmark en matière de commande responsable.
  Un pacte d'accueil pour les nouveaux salariés devrait également être mis en œuvre en 2020, de même que plusieurs supports de communication destinés aux porteurs de projets.

Ce chapitre traduira également la volonté de poursuivre le soutien à la diffusion culturelle avec des crédits affectés à la saison culturelle de près de 900 000 Euros (légèrement plus qu'en 2019).

Estimation 2020 : 9 200 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 8 569 640.12 €

Chapitre 012 – Charges de personnel

La masse salariale connaitra également une progression significative de l'ordre de près de 6 %, en raison là encore de la reprise en gestion directe de plusieurs établissements (crèches, Centre socio culturel).

De plus, plusieurs recrutements sont envisagés pour poursuivre la structuration de l'Agglomération et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, d'autres sont d'ores et déjà finalisés avec une prise de fonction des nouveaux agents sur 2020.

Parmi les créations de postes, peuvent être citées :

- Un technicien informatique

- Un acheteur public
- Un responsable de la maitrise d'ouvrage
- Un charpentier
- Un directeur de la communication
- Un charge de mission au commerce
- Un agent d'accueil de médiathèque
- Un chargé des DSP eau et Assainissement

Statut	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Titulaire	90	91	418	405	396	376
Contractuel	18	21	47	40	42	72

Estimation 2020 : 21 100 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 20 118 271.91€

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Ce chapitre sert essentiellement à retracer la dépense liée au versement des attributions de compensation aux communes membres.
En 2020, le transfert de la compétence eaux pluviales urbaines conduira à un calcul du transfert de charges et à un prélèvement sur les attributions de compensation des communes. A défaut de pouvoir encore l'estimer, ce transfert n'est pas pris en compte dans les présentes orientations.

Estimation 2020 : 3 000 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 3 068 000 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Les principales dépenses imputées sur ce chapitre concernent le contingent versé aux SDIS, la contribution au SMICTOM ou encore les subventions versées aux associations et les indemnités versées aux élus.
A ce stade, les orientations budgétaires sont construites sur la base d'une stabilité de ce chapitre.

Estimation 2020 : 10 400 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 10 338 457,71 €

Chapitre 66 – Charges financières

L'absence de recours à l'emprunt depuis plusieurs années conduiront à une baisse de crédits à inscrire à ce chapitre au titre des intérêts de la dette.

Estimation 2020 : 550 000 €
Pour mémoire BP 2019 : 715 000 €

Profil d'extinction de la dette au 1er janvier 2020

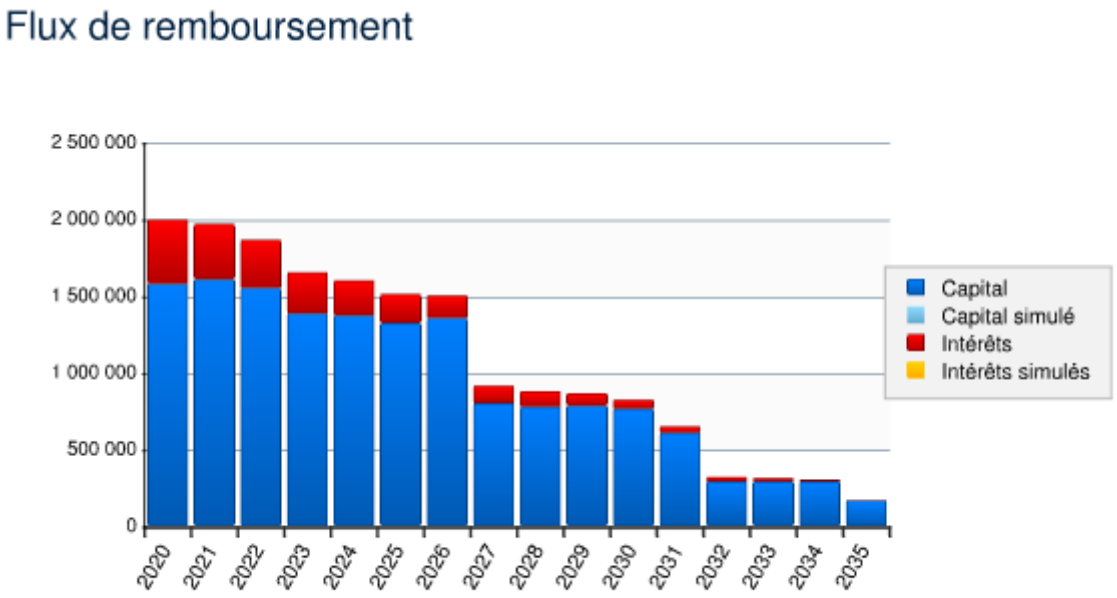

Annuité en euros / habitant

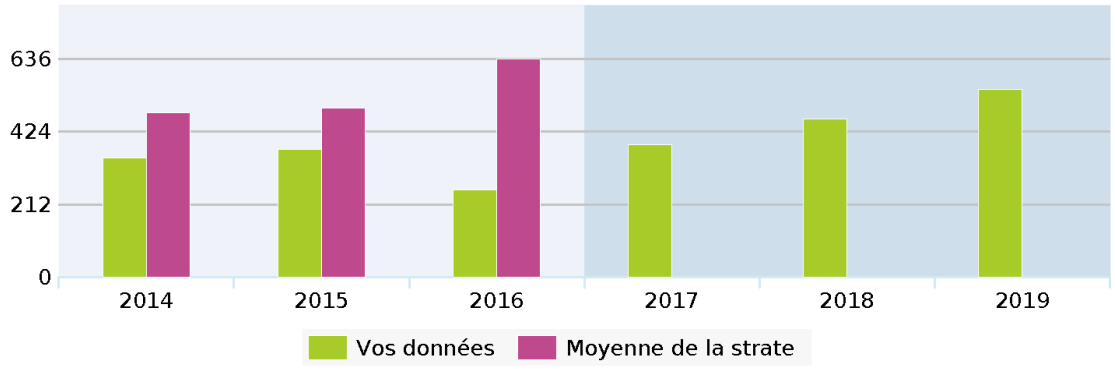

Ratio de désendettement (en années)

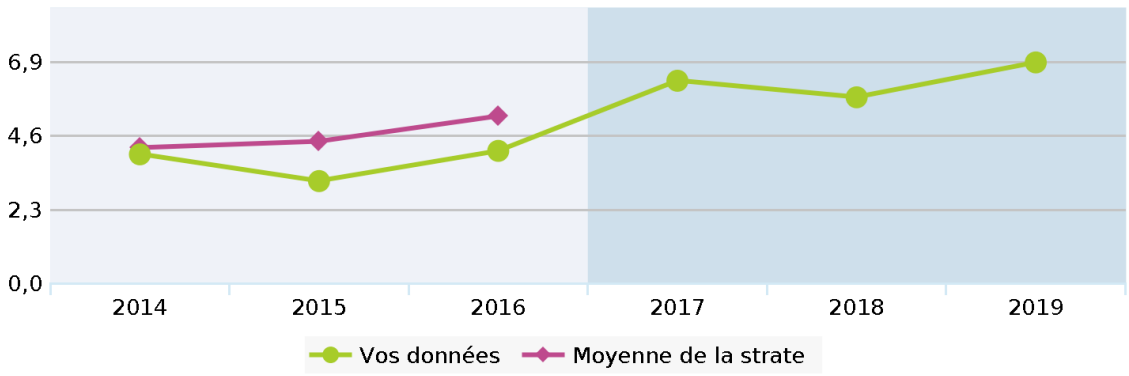

Au vu de ce qui précède la section de fonctionnement devrait s'élever à environ 51.350 millions d'Euros et permettre de dégager un autofinancement de près de 6.7 millions d'Euros.

Si cet autofinancement est particulièrement confortable, il doit néanmoins être mis en perspective par rapport au résultat excédentaire de 2019, repris dès le vote du budget, à hauteur de 6.250 millions d'Euros.

D - SECTION D'INVESTISSEMENT

A ce stade de la préparation budgétaire, la section d'investissement est estimée à environ 9 millions d'euros, répartis comme suit :

remboursement de la dette	1 600 000
rénovation du conservatoire de musique - Wassy	1 200 000
système de vidéo protection	1 600 000
poursuite de l'aménagement de la zone de référence	1 000 000
reprise de réseaux d'eaux pluviales	1 000 000
réseau pistes cyclables St-Dizier/Humbécourt/Eclaron	1 600 000
PIG	600 000
maintenance des équipements/matériels	450 000
Total	**9 050 000**

L'autofinancement et les subventions des partenaires financiers seront les principales recettes d'investissement. Un recours à l'emprunt, dans tous les cas modéré, sera sans doute nécessaire pour équilibrer cette section.